

Communiqué de Presse du 22 juillet 2021

COVID-19 : AVEC Santé soutient l'obligation vaccinale en MSP

AVEC Santé accueille favorablement l'obligation de se vacciner pour tous les professionnels de santé dans un souci de protection individuelle et collective.

Les professionnels de santé des équipes pluriprofessionnelles coordonnées se sont engagées depuis le début de la crise sanitaire et sont en grande majorité déjà vaccinés.

Les MSP, en tant qu'organisations effectrices de soins de proximité, se sont illustrées dès le début de la crise sanitaire dans l'organisation et la prise en charge des patients présentant les symptômes COVID comme le suivi des patients chroniques. Une étude auprès 340 structures l'a démontrée ([Lien vers l'étude](#)).

Les MSP ont également mis en place des actions de prévention et de dépistage. Au 22 juillet 2021, 132 MSP avaient déjà expérimenté le forfait vaccination en équipe et avaient déjà facturés 9 529 forfaits.